



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignement

Question écrite n° 358

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la nécessité de développer le sport à l'école. Il lui rappelle d'une part, qu'un intéressant rapport avait été remis à son prédécesseur sur cette question et d'autre part, qu'un certain nombre de pays européens, notamment la République fédérale d'Allemagne, ont mis en place des politiques tout à fait exemplaires en ce domaine. Il lui demande donc quels sont en la matière les projets du Gouvernement.

Texte de la réponse

Reponse. - Les efforts conduits depuis plusieurs années en faveur de l'éducation physique et sportive, notamment depuis son intégration parmi les disciplines fondamentales enseignées à l'école, ont permis à des maîtres de plus en plus nombreux de la dispenser régulièrement et avec compétence. Le sport scolaire prolonge cet enseignement par les activités qu'il offre, et l'amplifie par l'éducation à la vie associative qu'il autorise. Il a trouvé depuis peu les moyens de son développement dans des structures juridiques nouvelles qui le placent à égalité avec le sport civil. Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports organise la Semaine nationale de l'éducation physique et du sport scolaire pour rendre compte du travail accompli tout au long de l'année. Il reste cependant beaucoup à faire pour que l'horaire réglementaire d'éducation physique et sportive soit assuré pour tous les élèves de l'école primaire, et qu'un nombre encore plus élevé d'entre eux participe aux activités des associations sportives. L'action d'envergure nécessaire sera poursuivie ; elle met en jeu des actions de formation des enseignants, de production de contenus d'enseignement, d'animation des équipes d'école, d'information de tous. Il convient, pour faire face à ce difficile problème, d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des partenaires éducatifs et de rechercher des solutions innovantes. En effet, si les politiques mises en place au Québec, ou dans certains Lands de RFA, ont pu paraître efficaces à certains moments, elles ont aussi montré leurs propres limites.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 358

Rubrique : Education physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2121